

Enseignement à la maison

Prêt de manuels scolaires ou de matériel didactique

SECTION 1- Identification personnelle

Date de la demande :	
Nom et prénom de l'enfant :	
Code permanent (obligatoire):	
Date de naissance :	
Nom des parents répondants :	Parent A : _____ Parent B : _____
Adresse :	
Adresse courriel :	
Numéro de téléphone :	
Le plan d'apprentissage doit être joint obligatoirement à cette demande.	

SECTION 2 - Matériel souhaité

Niveau Primaire

Niveau Secondaire

Matériel didactique
(veuillez spécifier)

Ce que c'est: Manuel imprimé, manuel numérique ou matériel de manipulation servant à soutenir l'enseignement et les apprentissages (ex. : manuel de l'élève, outils de référence, atlas, dictionnaire, grammaire, etc.).

Ce n'est pas: Les cahiers d'activités ou les cahiers d'apprentissages dans lesquels l'enfant peut écrire, découper ou dessiner.

Ne sont pas offerts: les photocopies de l'enseignant, cahiers fait maison ou les planifications d'un enseignant, les instruments de musique, calculatrice, le matériel didactique numérique et ses accessoires (ex. : ordinateur, dictionnaire électronique, iPad, Antidote, etc.)

- Le matériel numérique est privilégié. C'est le Centre de services scolaire qui détermine le matériel offert gratuitement selon ce qui est déjà disponible dans ses établissements ou selon ce qu'il a sélectionné parmi l'offre des éditeurs reconnus;
- Seuls les corrigés numériques en lien avec le matériel numérique fourni par le Centre de service scolaire peuvent être offerts si disponibles, sous consultations sur rendez-vous dans nos locaux et sans capture. Le parent doit être présent avec son enfant;
- Le matériel est envoyé par courriel ou est distribué au parent sur rendez-vous dans nos locaux;
- Le Centre de services scolaire n'est pas responsable des délais relatifs au traitement et transport des commandes ni des offres chez les fournisseurs;
- Pour les prêts physiques, des coûts sont exigés par le Centre de services scolaire en cas de perte ou de bris en accord avec la Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers;
- Les prêts physiques sous forme de manuels ou de matériel didactique doivent être remis **au plus tard le 30 juin de chaque année**;
- Il est possible qu'un matériel demandé par un parent soit indisponible selon nos modalités;
- Aucun remboursement ne sera fait à un parent qui a fait un achat de matériel de son propre gré.

Date : _____ Signature du parent : _____

*Vous pouvez envoyer votre demande **signée** par courriel à l'adresse sedu.ealm@cssps.gouv.qc.ca*

ESPACE RÉSERVÉ AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE au verso

ESPACE RÉSERVÉ AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Demande autorisée par : _____

Nom de l'école ou centre concerné : _____

Transmission par courriel

Transmission sur rendez-vous _____ Date _____

Demande refusée par : _____

Motif du refus : _____

Commentaires :

Date : _____

Signature du parent

Signature de la direction

La direction retourne une copie du formulaire rempli par courriel à l'adresse sedu.ealm@cssps.gouv.qc.ca